

Assises Régionales de l'Intelligence Economique pour les PME

Mercredi 22 octobre 2008, CCI de l'Essonne



Dans le cadre des Journées de l'Innovation et de l'Intelligence Economique, PMC a participé aux 4 tables rondes organisées par la CCI de l'Essonne sur les thèmes : « évitez les menaces » et « partez à la conquête des marchés ».

Gérard Huot, Président de la CCI de l'Essonne a rappelé toute l'importance du renseignement économique pour la croissance et la pérennité des entreprises, et en particulier des PME.

M. Rémy Pautrat, préfet de région honoraire, et M. Philippe Caduc, PDG de l'ADIT (Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique), ont rappelé l'historique de l'IE en France et les difficultés de notre pays à rattraper son retard par rapport aux autres grandes puissances mondiales (Etats-Unis et Japon en particulier).

L'Intelligence Economique peut se traduire de 2 manières complémentaires :
l'IE défensive et l'IE offensive.

Sans faire de paranoïa, les PME doivent, aujourd'hui plus que jamais, avoir conscience des menaces qui pèsent sur elles. Elles représentent 3/4 des attaques, et ceci dans tous les secteurs d'activité. La DCRI (Direction Centrale du Renseignement Intérieur) a identifié 80 modes d'agression, dont les 1ers sont :

- l'agression financière qui vise à déposséder l'entreprise de sa sphère de décision propre,
- l'intrusion consentie à travers des employés, stagiaires ou prestataires de services qui « volent » de l'information de l'intérieur.
- l'atteinte au savoir-faire, en débauchant par exemple
- l'atteinte à l'image, principalement par de la rumeur
- l'exploitation des failles humaines
- la déstabilisation des prestataires (exemple : faire pression sur un banquier commun au concurrent pour qu'il n'accorde pas le prêt souhaité au concurrent).

Les solutions pour se protéger sont de 3 niveaux :

- 1- technique : sauvegarde, anti-virus, sécurité physique des installations...
- 2- organisationnel : pour maintenir le système opérationnel (mise à jour des anti-virus, pérennité des installations...)
- 3- humain : en créant une culture de la sécurité, en appliquant les mesures décidées par tout le personnel.

Parmi ces solutions, Maître Kesic a rappelé l'intérêt du juridique dans la protection de l'information, à travers les contrats. Exemple : le contrat de dépôt lorsque un commercial autorise un prospect à un essai d'une technologie, voire d'une machine.

Avec de petits moyens et de gros efforts de changement de culture, les PME peuvent se protéger, conserver leurs informations et exploiter au mieux leurs innovations.

Au-delà de la protection de l'entreprise, les PME peuvent également se servir de l'Intelligence Economique pour gagner des appels d'offre, se lancer à l'export, choisir des marchés, choisir leurs partenaires ou affiner leur stratégie. Pour cela, la veille économique (c'est-à-dire récupérer l'information « blanche ») peut suffire mais on peut avoir besoin d'aller chercher de l'information « grise » et là les services gouvernementaux peuvent aider les PME, tels que l'ADIT, le CLUSIF (Club de la Sécurité de l'Information Français) ou la DCRI. Mais le 1^{er} contact à prendre est certainement la CCI de votre département, qui sera votre interlocuteur unique.

En amont de cette démarche, M. Rheinart, Responsable de la Cellule de Renseignement Economique de la CCI de l'Essonne, a rappelé que les PME doivent avant tout parfaitement connaître et affiner leur stratégie avant de se lancer dans la recherche d'information. En effet la pertinence de l'information requise et son exploitation dépendra de la solidité de la stratégie.

En synthèse, les PME doivent mettre en place des moyens et une culture de protection. Elles se doivent également d'utiliser les mêmes moyens que leurs concurrents pour leur croissance et leur pérennité, et profiter ainsi des moyens engagés par la France pour offrir un service d'information optimal aux entreprises qui la font vivre : les PME.

FOCUS

La cellule de renseignement économique de la CCI de l'Essonne

M. Rheinart et Mme Laurent nous ont présenté le fonctionnement de la cellule de renseignement économique de la CCI de l'Essonne, une cellule unique en France. La CCI et l'ADIT se sont associées afin de répondre à la demande des entreprises essonniennes. Cette cellule peut répondre de manière ponctuelle sur la fiabilité d'un sous-traitant, une réglementation étrangère ou un détail sur un concurrent, mais aussi à des demandes à long terme comme rechercher des appels d'offre et les filtrer sur un domaine et un pays particulier.